



Panorama des installations de méthanisation en BFC

29 mars 2021

ORECA EST PILOTÉ PAR

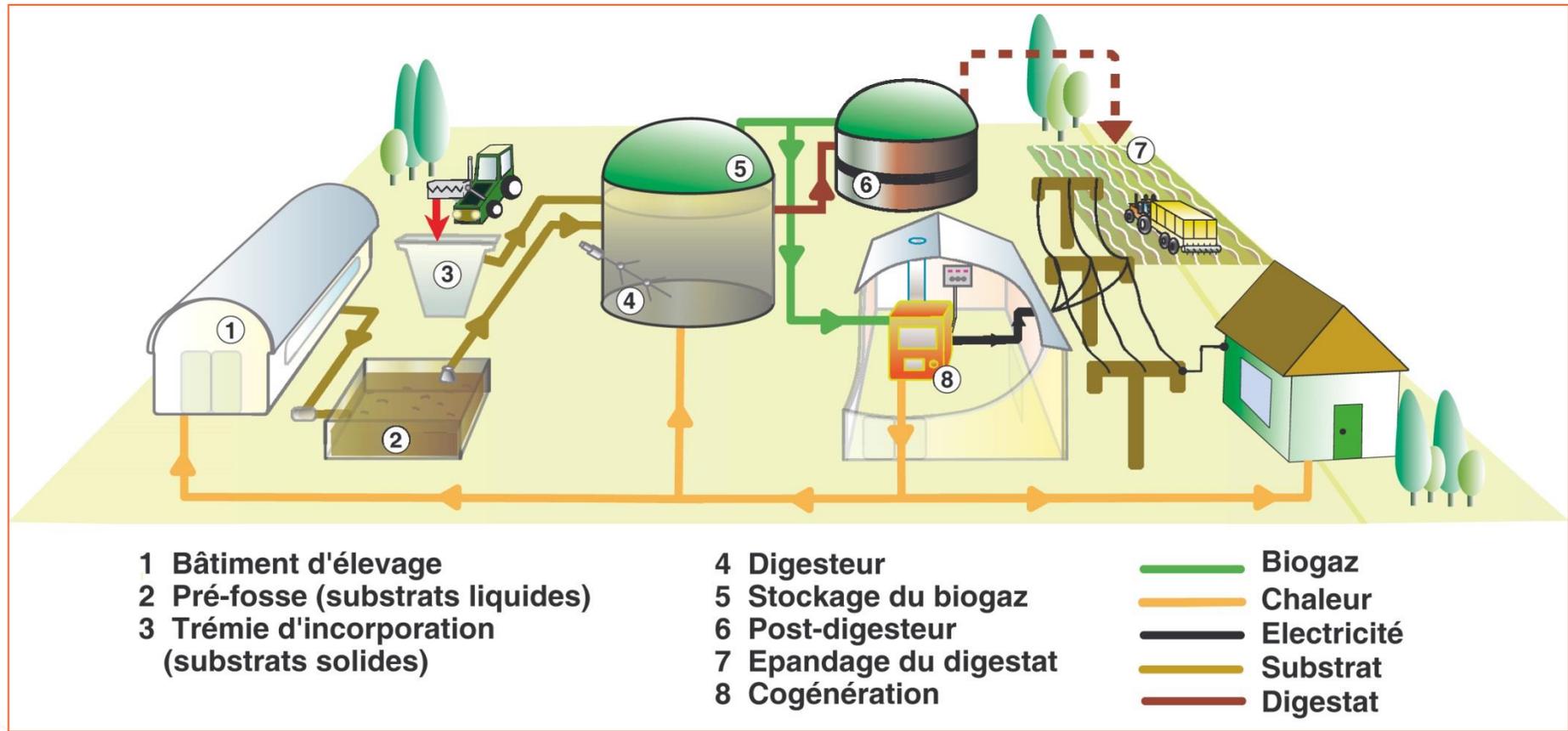
COORDONNÉ PAR ALTERRE EN PARTENARIAT
AVEC ATMO BOURGOGNE-FRANCHE-COMTÉ

ORECA S'APPUIE SUR LA
PLATEFORME OPTEEER

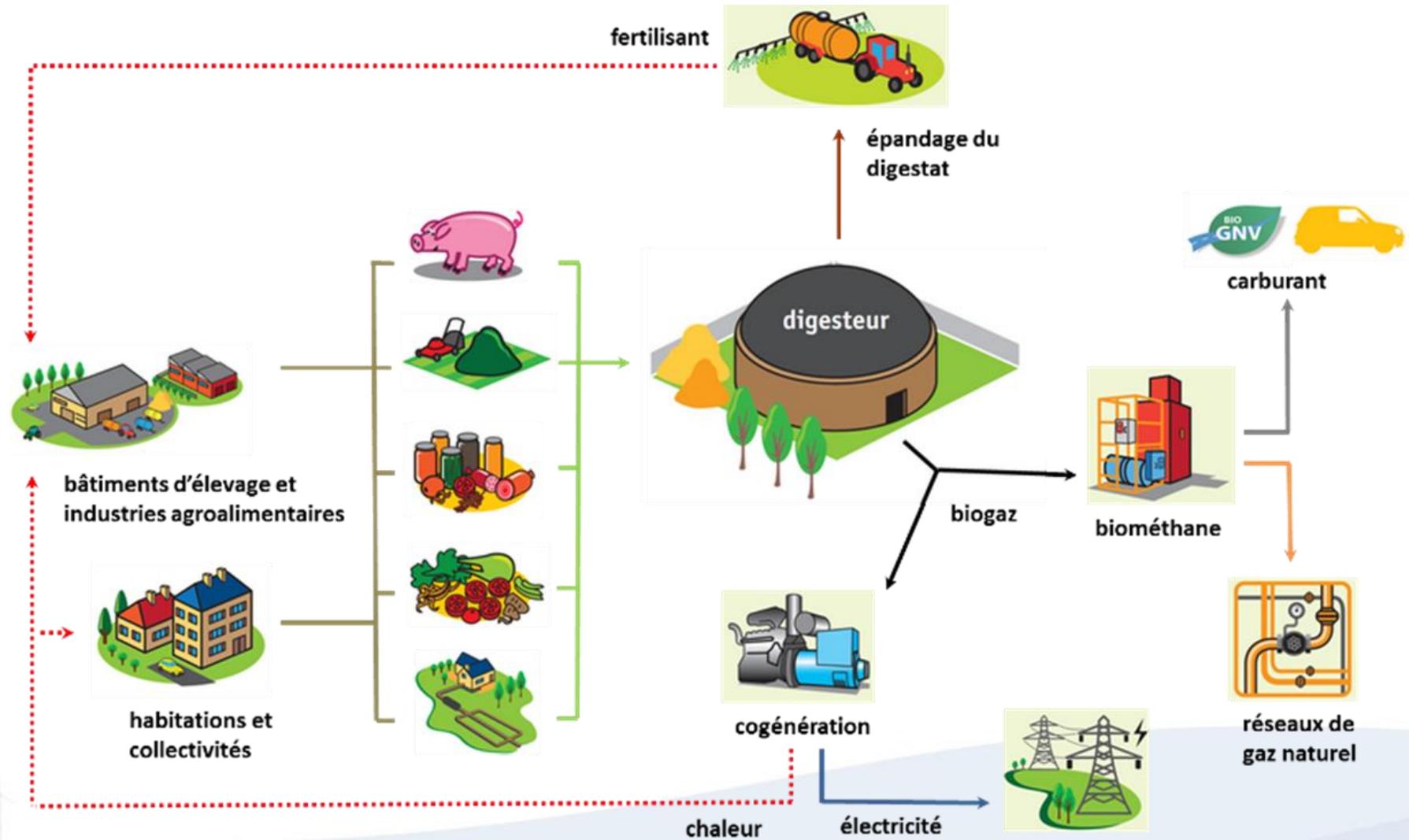
AVEC LE PARTENARIAT
SCIENTIFIQUE DE



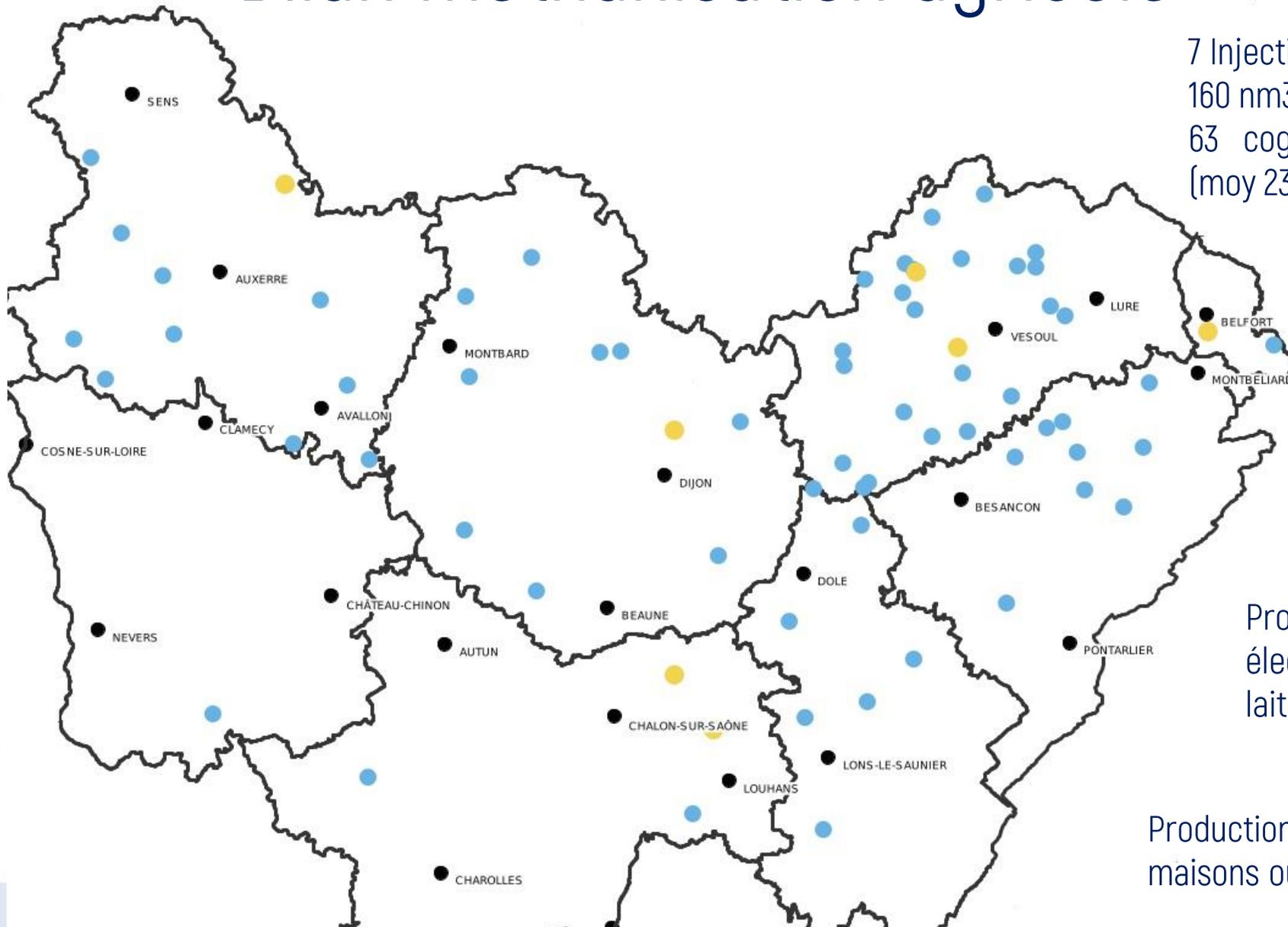
Comment ça fonctionne?



Comment ça fonctionne?



Bilan méthanisation agricole



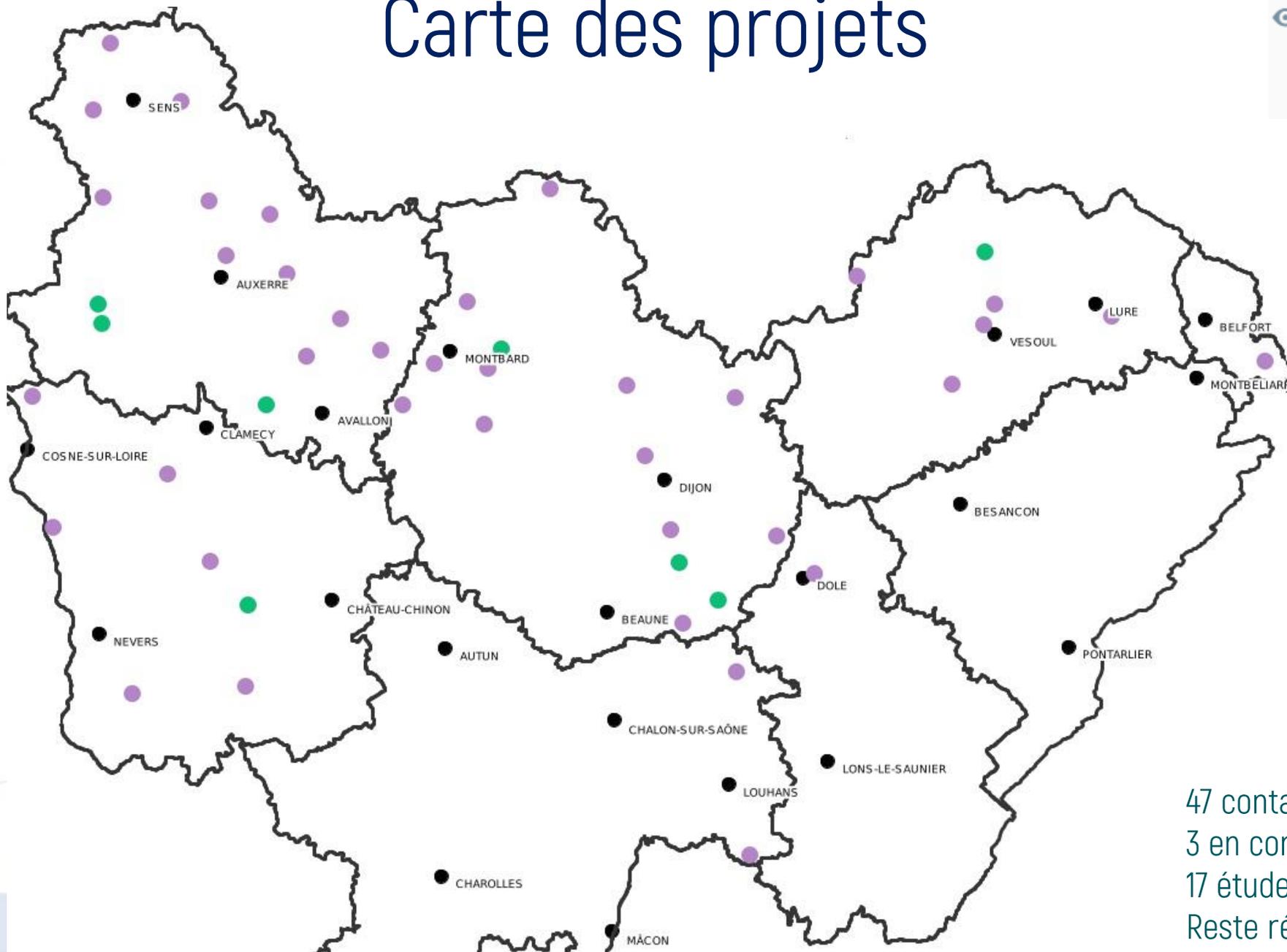
7 Injections pour 1160 Nm³h (moyenne 160 nm³/h)
63 cogénérations pour 14,8 MW (moy 238 kw)

Production de 0,6 % de la conso électrique de BFC ou 3500 fermes laitières

Production de gaz pour chauffer 7000 maisons ou faire circuler 600 bus par an

Carte des projets

-  méthaneiseurs en projet
-  Cogénération
-  Injection



47 contacts :
3 en construction
17 études
Reste réflexion



Pourquoi la méthanisation ?

Source de diversification de revenu

Production d'énergies renouvelables qui peuvent être utilisées sur la ferme

Digestat : inodore, assimilable rapidement, efficacité agronomique

Projets fédérateurs, collectifs, territoriaux (gestion locale des sous produits et déchets)

Participation à la production d'énergie verte et à l'effort général de réduction des émissions de GES

Deux positions possibles : porteur de projet ou apporteur de matière/ prêteur de terre



Le contexte de développement

- A ce jour environ 70 installations en fonctionnement, 7 en injection
- En projet : 8 cogénérations et 38 injections, collectifs (= avec d'autres structures qu'agricoles) non majoritaires
- Tarif de revente électricité en baisse de 0,5 % par trimestre
- Tarif de biométhane vient de baisser (25 nov 2020) : plus de primes aux déchets des collectivités -



Seuils de rentabilité

- Cogénération : 250 kWé – 10 000 T matières – 2,5 M € – 2 MWh produits revendus à 20 c€/kwh = 440 000 € CA et > 100 000 € de charges

(hors MO)

→ Seuls 40 % du CH₄ valorisés en électricité

- Injection – 100 à 150 Nm³h – 20 000 T de matières – 4M€ – CA : 800 M€ – et > 250 000 charges (hors MO)

→ 99 % du CH₄ est valorisé

Avenir de la cogénération ?

Rappel réflexions 7 cogé / 35 injections

- Cogénération de plus en plus difficile (peu de 'petits' constructeurs matures, mutualisation des couts → tendance aux grosses puissances mais manque de matières et davantage de chaleur à valoriser)
- Notion d'autonomie des projets / approvisionnement (marché fluctuant, y compris avec ses voisins ...)
- Des filières engagées dans la cogénération : élevages laitiers avec recherche autonomie alimentaire (besoin de chaleur pour séchage fourrage)
- Aides ADEME : Valorisation chaleur 50 %
- Baisse de 0,5 % par trimestre



Avenir de l'injection ?

- Installations plus importantes car ticket à l'injection → acceptation sociale?
- Projets collectifs plus difficiles à monter et à tenir
- Saturation des réseaux (projets en zones rurales – pas ou peu de consommation)
- Viabilité de l'alimentation des méthaniseurs de ce type par des CIVE (aléas climatiques, impact sur culture principale)
- En GrT : clients exigeants gaz « pur »





Projets collectifs ?



- Très chronophages dans la réflexion
- Nécessite une définition des rôles de chacun, avant , pendant, après
- Avoir un « leader » dans le groupe, qui puisse conduire le groupe tout en étant remplaçable ...
- Disparité des systèmes d'exploitation → difficulté à trouver un équilibre (éleveurs / céréaliers qui voudraient rémunérer des CIVE / Bios ou contrats qualité avec pb épandages selon matières entrantes...)
- Souvent au barycentre des gisements de matière → transports !
- Si cogénération : valorisation chaleur à créer et à gérer
- Conventions sur 15 ans à trouver! (ex de certains projets avec DV des collectivités !)
- Avec apport de boues → changement de réglementation
- Avec apport de biodéchets : obligation d'hygiénisation, passage à ICPE autorisation (tout cumulé = + 250 000 sur 1,9 M) + indésirables
- Acceptation sociale !!!



Quelques exemples



Gendrey : Capital social détenu à 70 % par les exploitants agricoles, 20 % par OPALE, 5 % par la communauté de communes Jura Nord, 5 % par la coopérative terre comtoise. Autre implication des collectivités : fourniture de tontes communales.

Mutigney : Capital social détenu à 75 % par les exploitants agricoles, 20 % par Opale et 5 % par la communauté de communes Jura Nord.

PMA : étude de gisements et croisement avec les terrains possibles d'implantation

